

Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 31 mai de 18h30 à 19h sur la place du Capitole.

Ce Cercle abrégé sera suivi de notre Assemblée Générale de 19h15 à 21h, au Vieux Temple, 70 rue Pargaminières, à deux pas de la place du Capitole.

Voici le programme de notre Assemblée Générale

19h15 - 19h30 : Rapport d'activité du Cercle de silence de Toulouse

19h30 - 19h45 : Intervention de Léo Claus, responsable d'équipe « rétention » de la Cimade à Toulouse

19h45 - 20h15 : intervention de S. Nadot, député, président de la Commission d'enquête parlementaire sur les migrations. Voici une phrase extraite de la conclusion de ce rapport :
"Nous devons nous pencher sur les motifs qui poussent les migrants au départ. Nul ne renonce à la vie qu'il s'est construite de gaieté de cœur... Nous vivons sur une petite planète et sommes tous responsables de ce qui se passe ici et ailleurs. Si je tends aujourd'hui la main pour sauver quelqu'un, une autre main se tendra, demain, vers mes enfants pour les sauver à leur tour... »
Des exemplaires de ce rapport seront disponibles au prix de 6,50 €

20h15 - 20h45 : questions à S. Nadot et réponses

20h45 - 21h00 : fin de l'AG et partage du verre de l'amitié

Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu obtenues grâce à la CIMADE :

Que dire : « C'est la catastrophe ! » nous répond la permanente de ce jour. Depuis ces dernières semaines, 5 à 10 entrées par jour et les expulsions ont repris, beaucoup de vols pour l'Algérie en particulier ou ailleurs, un vol pour le Pakistan. Et en l'absence de toute considération humanitaire : père de famille intégré, père d'un enfant handicapé, père de mineurs scolarisés, compagnon d'une femme enceinte de 8 mois... tout est bon pour faire du chiffre!

Mais aussi libération c'est à dire mise à la porte du CRA d'un homme gravement malade et assigné à résidence à l'autre bout de la France, sans un sou: à lui de se débrouiller pour y retourner...

Actuellement, il y a 55 personnes retenues, pas une seule femme, une entrée Covid entraînant une mise en isolement.

Remercions une fois encore la CIMADE pour les faits rapportés hors des murs de ce CRA. Ils renforcent notre conviction que ce dispositif d'enfermement fait subir des violences injustes à des personnes n'ayant pas obtenu de titre de séjour.

Pour terminer, une note optimiste venant de la coordination des Cercles de silence :

« La France reprend un peu son visage de nation accueillante – au moins pour les Ukrainiens. En effet, l'administration a utilisé les droits européens d'accueil, a facilité les démarches administratives et a permis le travail des réfugiés. On voit dans tous les coins de France s'ouvrir des possibilités d'accueil des réfugiés – avec plus ou moins d'aides de la part des structures administratives. La France respire à nouveau un air plus léger. Qu'en sera-t-il dans le prochain gouvernement ? »

Nous espérons que votre santé est bonne et que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse